

# Prise en compte du confort acoustique dans les aménagements de bureaux

Code stage : ACO30



Le confort acoustique en milieu tertiaire est un sujet essentiel de santé, de bien-être et de productivité. A l'heure où les open-spaces deviennent un modèle d'aménagement de plus en plus fréquent, du développement des espaces de coworking et de la mobilité des collaborateurs, quelles sont les solutions pour rendre les lieux de travail confortables acoustiquement ? Comment faire pour concilier des activités de concentration et de communication orale au sein d'un même espace ? Comment rendre certains espaces confidentiels ? Quels éléments nouveaux apportent la norme 31-199 de mars 2016 sur ce sujet ?

Cette formation tentera de répondre à ces questions en alternant les explications techniques et normatives avec des retours d'expérience concrets.

## **PUBLIC**

Maîtres d'ouvrage publics et privés  
Architectes d'intérieur  
Aménageurs de bureaux  
Maîtres d'œuvre : Bureaux d'études et d'ingénierie - AMO  
Instances du personnel

## **PRÉREQUIS**

Avoir des notions sur l'acoustique ou avoir suivi notre formation « Performances acoustiques des bâtiments » (ACO2)

## **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- Apports théoriques et méthodologiques
- Études de cas
- Retours d'expérience

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Questionnaire de fin de formation

## **DOCUMENTATION REMISE**

Support de formation

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

Consulter les dates de sessions 2024 en cliquant [ici](#)

Durée : 1 jour - 7 heures

Horaires : 9h-17h30

Lieu : CSTB Paris

Tarif : 990 €

Net de taxes, déjeuner offert

## **VOTRE CONTACT**

☎ 01 61 44 14 02

Notre service client vous répond du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30

✉ [cstb-formations@cstb.fr](mailto:cstb-formations@cstb.fr)

## **OBJECTIFS :**

Cette formation vous permettra de :

- Comprendre les phénomènes et indicateurs de performances acoustiques en milieu tertiaire
- Connaître les exigences normatives et le contexte réglementaire
- Appréhender la démarche acoustique et les solutions à mettre en œuvre
- Sensibiliser vos équipes aux problèmes de bruit sur les bureaux et plus généralement du bruit sur la santé et le bien-être

**RESPONSABLE DE STAGE :** Ghislain BEILLARD, Ingénieur acousticien

## **PROGRAMME**

9h-17h30

Ghislain BEILLARD, Ingénieur acousticien

### **Rappels d'acoustique**

- Niveaux sonores, dB et dB(A), addition dB
- Echelle de niveaux sonores et de fréquences
- Perception sonore
- Champ réverbéré et direct
- Absorption et isolation
- Bruit de fond et émergence

### **L'acoustique dans le tertiaire**

- Notions : isolation, bruit de fond, temps de réverbération, aire d'absorption, décroissance sonore...
- Discrétion et confidentialité
- Espaces fermés (bureaux cloisonnés, salles de réunion, phone booth...)
- Espaces ouverts : open-space, call-center, ...
- Impact de la modularité sur l'acoustique
- Les typologies d'activité (selon norme 31-199)
- Les types de mesures acoustiques :
  - En milieu occupé
  - En milieu inoccupé
- Prestations acoustiques bailleur / preneur

### **Réglementations et normes acoustique**

- Code du travail, norme 31-199, norme 31-080 relative à l'acoustique des bureaux
- Explications des exigences

### **Méthodologie d'étude et d'aménagement acoustique**

- Logiciels et calculs prévisionnels
- Principe d'aménagement
- Efficacité des traitements : barrière acoustique, cloisonnette, panneaux suspendus, écrans séparatifs, masquage sonore...
- Enquêtes à destination des usagers

### **Retours d'expérience sur des cas concrets**

- En espace fermé : isolation bureaux / salle de réunion...
- En espace ouvert : bruit ambiant sur open-space en activité